





La problématique circulaire à La Réunion est un enjeu majeur, compte tenu du nombre de véhicules circulant sur les axes routiers de l'île. La route nationale traversant la micro-région Est de l'île est à ce titre particulièrement fréquentée, provoquant un engorgement et des difficultés importantes.

Afin de fluidifier la circulation sur cet axe routier tout en désenclavant les hauts de cette zone, le Département de La Réunion porte l'ambition d'une Route des Hauts de l'Est, un projet d'aménagement structurant, porté sur le long terme, et qui s'inscrit clairement dans une démarche durable de développement économique, social et agricole du territoire.

Validé par les Conseillers Départementaux, ce projet entre désormais dans la première phase concrète, celle de la concertation avec la population. Il s'agit d'une démarche de co-construction de ce projet bâti par les Réunionnais, et pour les Réunionnais.

Cyrille Melchior.

Président du Conseil Départemental

Le réseau des routes départementales se situe au cœur des problématiques de déplacement à l'échelle du territoire du fait de l'importance du réseau de desserte (720 km) irriguant l'ensemble des microrégions et constituant les liaisons essentielles entre les Hauts et les Bas.

La Collectivité a prévu dans les Priorités de la mandature 2015-2021, un programme ambitieux de développement du réseau routier départemental axé notamment sur la création de voies nouvelles.

Parmi ces nouveaux axes, la création d'une liaison des Hauts de l'Est, une infrastructure routière de liaison et de transit d'intérêt départemental.

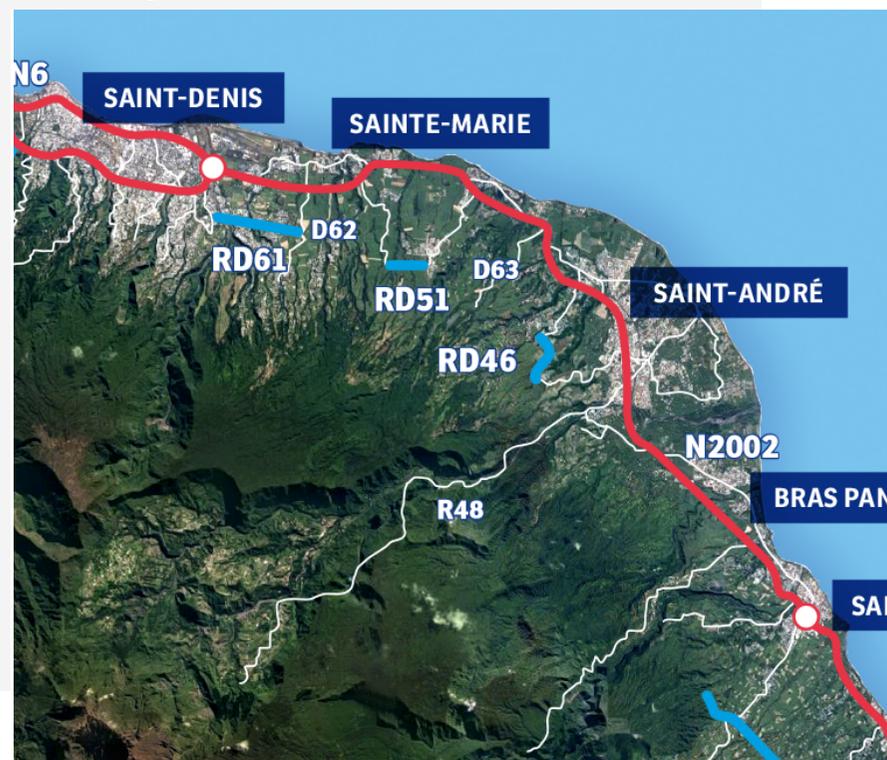
Porté par le Département, le projet de Route des Hauts de l'Est a pour objectif la réalisation d'une nouvelle infrastructure routière à mi-pentes, véritable vecteur de développement de l'Est de l'île.

Compte tenu de la pression démographique, du caractère insulaire du territoire où la problématique des transports est un enjeu majeur (11 km de bouchon tous les matins sens Est- Nord), l'objectif principal du Département est de proposer un tracé, un aménagement cohérent et durable.

La RHE permettra un maillage à mi pente pour les RD 61, 51, 63, 46, 53, et 54.

UNE LIAISON ATTENDUE MOBILISANT TOUS LES ACTEURS

6 communes concernées : Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît et des 2 EPCI (CINOR et CIREST).



POURQUOI UNE RHE ?

Pour accompagner le développement urbain et économique des bourgs de mi-pentes

Aujourd'hui la RN2 est le seul axe routier qui assure la liaison entre le Nord et l'Est de l'île. Cet axe présente une saturation importante aux heures de pointe, matin et soir, et représente ainsi le principal point dur du réseau routier régional avec près de 94 000 véhicules/jour recensés à l'entrée Est de Saint-Denis au droit de l'échangeur de Gillot.

De plus, cette voie présente une amplitude de saturation importante de l'ordre de 4h par jour sur certaines sections et un temps de parcours de 2h pour 20 km.



Pour améliorer la desserte des quartiers des Hauts

Contrairement aux régions Ouest et Sud de l'île, le réseau viare existant ne permet pas de relier les communes de l'Est par les mi-pentes. C'est ainsi proposé une alternative routière à la RN2.

Pour accompagner le développement urbain, économique et agricole des quartiers des Hauts

La Route des Hauts de l'Est permettra d'accompagner le développement urbain des quartiers de mi-pentes sur les communes du Nord (Beauséjour, Terrain Elisa, Bagatelle et Deux-Rives) et de l'Est conformément au scénario d'aménagement du SCOT de la CINOR. Le développement urbain de ces pôles est d'ores et déjà engagé à l'image de la ZAC Beauséjour.

Cette infrastructure permettra également de mieux desservir les espaces agricoles des Hauts en offrant une meilleure desserte par un réseau structurant transversal, une sécurisation des déplacements à travers les espaces agricoles, une amélioration des temps de parcours entre les bourgs de mi-pentes et vers le littoral, une meilleure visibilité et accessibilité aux espaces agricoles (permettant d'envisager une diversification des activités) et une sécurisation des déplacements sur la RN2 en proposant une alternative aux déplacements des engins.

Pour valoriser l'activité touristique et les paysages de l'Est

La Route des Hauts de l'Est permettra de valoriser les paysages de l'Est et d'améliorer la desserte des sites touristiques majeurs du territoire, comme Bassin Bœuf, Bassin La Paix ou encore la forêt de Dioré.



QUELS SONT LES ENJEUX ET LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE ?

Les principaux enjeux du projet ont été dégagés après plusieurs réunions avec les communes du territoire concerné :

- **Favoriser le développement urbain et économique du territoire**, en améliorant les échanges entre les pôles des mi-pentes, en desservant les zones d'activité actuelles ou en projet, les sites d'intérêt touristique, etc. ;
- **Favoriser le désenclavement des espaces agricoles**, en offrant une meilleure desserte des parcelles agricoles en friche ou peu accessibles aujourd'hui ;
- **Proposer une liaison des pôles urbains sans emprunter la route nationale**, en offrant une infrastructure continue sur le territoire de l'Est ;
- **Améliorer le maillage des Routes Départementales de l'Est**, en assurant un raccordement des routes existantes au projet de Route des Hauts de l'Est ;
- **Valoriser le paysage**, en offrant des opportunités et points de vue sur le littoral et les pentes de l'Est, tout en veillant à faciliter l'intégration de l'infrastructure dans les structures paysagères existantes ;
- **Minimiser l'emprise sur le foncier agricole ou urbanisé**, en reprenant des structures existantes dans la mesure du possible (voies existantes, chemins agricoles, etc.)

Un diagnostic du territoire a permis de mettre en évidence les principales contraintes techniques et environnementales de l'aire d'étude. Il s'agit en l'occurrence de la présence de nombreux captages et forages AEP et d'un parc éolien à Sainte-Suzanne, ainsi que d'un site naturel classé sur la Rivière des Roches.

Une Route multifonctionnelle

La Route des Hauts de l'Est remplira plusieurs fonctions et permettra d'accueillir des usagers de tous types (transports en commun, cycles, engins agricoles, etc.). Elle permettra également de faciliter le déploiement du réseau MEREN visant à améliorer l'irrigation des terres agricoles de l'Est. Elle sera une route départementale à 2 x 1 voie réutilisant autant que possible des voiries et chemins agricoles existants afin de limiter l'impact sur le foncier agricole et urbanisé.

Elle sécurisera les points sensibles existants (radiers, virages dangereux, etc.).

Avec une base définie, le profil de la Route des Hauts de l'Est s'adapte en fonction des secteurs traversés (urbain, péri-urbain, rural, etc.). Cela permettra de développer l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement (intermodalité), en offrant des emprises réservées pour les modes doux et des parkings de covoiturage aux abords de la route. En outre, la mise en œuvre du projet MEREN pourra être facilitée.

Ainsi, les profils de la route selon les secteurs traversés pourront avoir de nombreuses possibilités d'adaptation (intégration du stationnement en milieu urbain, dénivelés entre les voies en milieu rural, etc.)

L'insertion du tracé dans la pente permettrait de mettre en valeur des vues « fenêtres » ou « belvédères » sur le paysage. Lorsque le tracé le permet et que le paysage mérite d'être contemplé, des points d'arrêts pourront être positionnés et aménagés.

La recherche des tracés

Compte-tenu de l'étendue de l'aire d'étude et de la diversité des enjeux identifiés, il a été retenu, en concertation avec les communes et les communautés d'agglomération de proposer trois variantes situées à trois altitudes moyennes distinctes afin de pouvoir analyser de façon complète la réponse de l'infrastructure aux objectifs de développement mais également approcher les impacts sur tout le territoire.

La construction des tracés s'est faite dans le respect des règles techniques de conception en vigueur pour les voiries nouvelles et en cherchant à minimiser l'impact sur l'environnement naturel (site classé, cœur du Parc National, ressource en eau, etc.). Autant que possible, les voiries existantes seront réutilisées et leur vulnérabilité réduite (radiers submersibles, virages dangereux, etc.). Les résultats de l'enquête menée en 2016 ont été pris en compte pour répondre au mieux aux besoins en déplacement des habitants de l'Est.

L'évaluation des tracés à l'étude

Trois tracés ont été mis à l'étude: **un tracé bas** au plus proche du littoral urbanisé et réutilisant au mieux les infrastructures existantes (avec un linéaire total de 37,7 km) ; **un tracé médian** reliant les quartiers des mi-pentes et permettant un accès aux espaces agricoles et touristiques des Hauts (avec un linéaire total de 36,3 km) ; et **un tracé haut** au plus près des espaces agricoles enclavés et permettant une mise en scène forte des paysages (avec un linéaire total de 42,1 km).

Une fois les trois tracés étudiés et partagés avec les communes et les communautés d'agglomération, une analyse comparative a été menée pour évaluer la réponse de ces variantes aux objectifs de l'infrastructure. Les thèmes retenus pour la comparaison des variantes permettent de décrire complètement l'impact de la future Route des Hauts de l'Est sur son environnement au sens large. Ils sont au nombre de cinq.

- ***L'attractivité de l'infrastructure***

Ce thème évalue l'intérêt de l'infrastructure en termes de trafic et d'opportunités de développement de l'intermodalité.

Ainsi, plus la variante dessert des zones d'habitation importantes, plus la population sera amenée à l'emprunter. De même, la création de nouvelles connexions entre les quartiers majeurs des mi-pentes permettra d'une part de délester des voiries engorgées en proposant des cheminements alternatifs, et d'autre part de développer de nouvelles lignes de transport en commun, des parkings de covoiturage ou d'autres modes de transport (vélo par exemple). A l'inverse, l'utilisation de voiries existantes déjà saturées pénalisera la variante car elle accentuera cet effet de congestion et ne permettra pas le développement des modes alternatifs. Enfin, ce point évalue également les conditions de circulation sur l'infrastructure en termes de confort et de sécurité (un tracé sinueux et très pentu est plus accidentogène qu'un tracé rectiligne et peu accidenté).

- ***Les objectifs de développement***

Ce thème évalue la réponse des variantes du tracé de la Route des Hauts de l'Est aux objectifs de développement du territoire, qu'ils soient économiques, agricoles ou touristiques.

Ainsi, ce thème tient compte de la desserte par la variante des zones d'activité actuelles ou définies comme à développer par le Schéma Régional d'Aménagement, des sites d'intérêt touristique et des parcelles agricoles en friche.

- ***L'environnement***

Ce thème évalue l'impact de la variante sur l'environnement.

Ce thème traite des contraintes liées au milieu physique (inondations et mouvements de terrain), à la ressource en eau (captages et forages), au milieu naturel (habitats naturels, faune, flore, Parc National, etc.) et au milieu humain (foncier bâti et agricole). A noter qu'à ce stade, l'impact n'a pas été finement étudié en particulier en ce qui concerne l'emprise foncière, qui sera optimisé dans les phases ultérieures. De même, certains impacts ne pourront être évalués que dans les phases d'études suivantes (bruit, qualité de l'air, etc.). L'approche retenue permet toutefois de comparer les variantes de façon homogène.

- ***Le paysage***

Ce thème évalue les conditions d'insertion du projet dans le paysage, ainsi que les opportunités et points de vue offerts par l'infrastructure sur le littoral et les pentes de l'Est.

Ce thème tient compte, d'une part, de l'exploitation des structures paysagères existantes (courbes de niveau, voies ou chemins agricoles existants) facilitant de fait son intégration dans le paysage, et d'autre part, des ouvertures visuelles et perspectives offertes sur le grand paysage. A noter qu'à ce stade, des principes d'intégration paysagère ont été définis mais que le traitement précis sera à développer dans les phases ultérieures. L'approche retenue permet toutefois de comparer les variantes de façon homogène.

- ***La mise en œuvre***

Ce thème évalue les conditions de réalisation de l'infrastructure.

Il tient compte d'une part, de la complexité technique et administrative conditionnant la réalisation du projet et d'autre part, du coût prévisionnel estimatif des travaux. Il convient de préciser qu'à ce stade, les estimations ont été faites à l'aide de ratios et qu'elles ne permettent pas de définir un coût prévisionnel de travaux. L'approche retenue permet toutefois de comparer les variantes de façon homogène.

L'analyse multicritère a été menée sur chaque variante pour chacune des six communes.

Il ressort de cette analyse qu'à l'échelle de l'aire d'étude, c'est le tracé médian qui se révèle comme répondant le mieux aux objectifs de l'infrastructure sur la majeure partie de l'aire d'étude.

Cependant, l'analyse révèle que sur la commune de Saint-Denis et sur la partie Ouest de la commune de Sainte-Marie, la variante haute présente une meilleure réponse aux objectifs. Ainsi, l'analyse conclut que la variante répondant le mieux aux objectifs du projet est constitué de :

- La variante haute entre Saint-Denis et la RD62 à Sainte-Marie
- La variante médiane entre la RD61 à Sainte-Marie et Saint-Benoît.

L'analyse met également en évidence que les études ultérieures devront permettre de réduire les impacts sur l'environnement humain, naturel et agricole en particulier au droit du franchissement de la rivière du Mât. Enfin, un raccordement de la variante médiane à la RD3 au niveau du Chemin de Ceinture à Saint-Benoît pourra être étudié pour permettre une continuité des routes départementales.

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE DU 12 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2018

Les administrés des communes concernées sont informés des consultations publiques via la presse, les sites Internet et les FB du Département et des mairies.

Le Département a créé une page dédiée à la RHE : rhe.departement974.fr

N'hésitez pas à vous prononcer

*TOUS vos avis
nous intéressent !*



Rendez-vous sur

rhe.departement974.fr